

Image not found or type unknown



Autorisation de découvert pour un artisan

Par **odrogou**, le **10/04/2008** à **12:37**

Bonjour, mon amie est artisan-tapissier et a droit à un découvert de 500 euros, ce qui s'avère parfois insuffisant et occasionne des frais de rejets, agios... Son chargé de clientèle refuse de réviser ce montant. Que peut-elle faire ? merci d'avance